

Fiche Signalétique

SDS No. 7186

Section 1-Produits Chimiques Et Identification Des Entreprises

Produit/nom chimique: Universal ® Release moule

Utilisation générale: Agent de dégagement de moule

Fabricant: Smooth-On, Inc.,
5600 Lower Macungie Rd., Macungie, PA 18062
Téléphone (610) 252-5800, Télécopieur (610) 252-6200

Contact d'urgence: Chem-tel Domestique: 800-255-3924 international: 813-248-0585

Section 2 - Identification Des Dangers

Classification of the substance or mixture

Liquide inflammable – catégorie 2

Irritation cutanée – catégorie 2

Toxicité spécifique des organes cibles-exposition unique – catégorie 3 (système nerveux central) Toxicité pour l'aspiration: catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les énoncés de précaution



Pictogramme(s):

Mot de signal: Danger

Risques physiques	H225	Liquide et vapeur hautement inflammables
Risques pour la santé	H304	Peut être fatal si avalé et pénètre dans les voies aériennes
	H315	Provoque une irritation cutanée
	H336	Peut causer de la somnolence ou des vertiges
Précautions générales	P101	Si un Conseil médical est nécessaire, ayez le récipient ou l'étiquette de produit à disposition.
	P102	Gardez hors de portée des enfants.
	P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
Déclarations de prévention	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Non fumeur.
	P233	Garder le récipient hermétiquement fermé.
	P240	Conteneur de terre et d'obligations et équipement de réception.
	Code P241:	Utilisez un équipement électrique/de ventilation/d'éclairage à l'épreuve des explosions.
	P242	Utilisez des outils sans étincelles.
	P243	Agissez pour prévenir les décharges statiques.
	P261	Évitez breathing
	P264	poussière/fumée/gaz/brouillard/VapoRS/spray. Laver soigneusement la peau après manipulation.

Énoncés de réponse	P271	Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
	P273	Évitez les rejets dans l'environnement.
	P280	Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection faciale.
	P301 + P310	En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison Ou Médecinmédecin.
	P302 + p352	Si sur la peau: laver avec beaucoup de savon et d'eau
	P303 + P361 + P353	Si sur la peau (ou les cheveux): décoller immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou douche.
	P304 + P340	Si inhalé: Enlevez la personne à l'air frais et maintenez-la confortable pour respirer.
	P312	Appelez un centre antipoison ou un médecin/médecin si vous vous sentez mal.
	P331	Ne pas provoquer de vomissements.
	P332 + P313	Si l'irritation cutanée se produit: obtenir des conseils médicaux/attention.
Instructions de stockage	P362 + P364	Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
	P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser le brouillard d'eau, le produit chimique sec et la mousse de dioxyde de carbone pour éteindre.
	P391	Collecter les déversements.
	P403 + P235	Entreposer dans un endroit bien aéré. Reste cool.
Déclarations d'élimination	P405	Magasin verrouillé.
	P501	Éliminer le contenu/conteneur Selon aux lois locales, étatiques et fédérales.

Risques non classés par ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH -None

Section 3-Composition/information sur les ingrédients

64741-66-8	Naphta (pétrole), alkylation légère	50% - 95%
------------	-------------------------------------	-----------

Section 4-Mesures De Premiers Soins

Inhalation: Enlevez la ou les sources de contamination et déplacez la victime à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, donner la respiration artificielle, puis l'oxygène si nécessaire. Contactez le médecin immédiatement.

Contact visuel: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané: WCendres zones de contact soigneusement avec du savon et de l'eau. Enlevez les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation.

Ingestion: Rechercher immédiatement des soins médicaux. N'induisent pas de vomissements à moins d'être instruit par un médecin. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Note: En cas d'ingestion, le matériel peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique. Traiter convenablement. Ce matériau d'hydrocarbure léger, ou un composant, peut être associé à une sensibilisation cardiaque suite à des expositions très élevées (bien au-dessus des limites d'exposition professionnelle) ou à une exposition simultanée à des niveaux de stress élevés ou à des substances stimulant le cœur comme Adrénaline. L'administration de ces substances devrait être évitée.

Section 5-Mesures De Lutte Contre L'incendie

Classification inflammable: Inflammables, point d'éclair > 18 ° f (-8 ° c) Extinguishing

Moyens d'extinction: Brouillard d'eau, produit chimique sec et mousse de dioxyde de carbone

Instructions de lutte contre l'incendie: Évacuez la zone. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger le personnel qui tente d'arrêter une fuite. Empêcher le ruissellement de la commande de feu ou la dilution d'entrer dans les ruisseaux, les égouts, ou l'approvisionnement en eau potable. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans des espaces clos, des appareils respiratoires autonomes (ARA). Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel.

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels: Très inflammable. Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent traverser le sol et atteindre des sources d'inflammation à distance causant un danger de feu de flamme. Matières dangereuses. Les pompiers devraient considérer l'équipement de protection indiqué à la section 8.

Plus d'informations: Produits de combustion Complexe, Fumée, oxydes de carbone

Section 6-Mesures De Mainlevée Accidentelle

Procédures de notification: En cas de déversement ou de rejet accidentel, notifier les autorités compétentes conformément à toutes les réglementations applicables. Les règlements américains exigent la déclaration des rejets de ce matériel dans l'environnement qui dépassent la quantité rapportable applicable ou les déversements d'hydrocarbures qui pourraient atteindre n'importe quelle voie navigable, y compris les ruisseaux secs intermittents. Le Centre national d'intervention peut être contacté au (800) 424-8802.

Déversement de terres: Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, fusées éclairantes, étincelles ou flammes dans les environs immédiats). Arrêtez la fuite Si vous pouvez le faire sans risque. Tout l'équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers du matériel renversé. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Une mousse suppresseur de vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Utiliser des outils propres non-étincelles pour collecter les matières absorbées. Absorber ou recouvrir de terre sèche, de sable ou d'autres matières non combustibles et les transférer dans des conteneurs. Grands déversements: le jet d'eau peut réduire la vapeur; mais ne peut pas empêcher l'allumage dans les espaces fermés.

Déversement d'eau: Arrêtez la fuite Si vous pouvez le faire sans risque. Éliminer les sources d'inflammation. Avertir les autres expéditions. Si le point d'éclair dépasse la température ambiante de 10 °C ou plus, utiliser des perches de confinement et enlever de la surface en écumant ou avec des absorbants appropriés lorsque les conditions le permettent. Si le point d'éclair ne dépasse pas la température de l'air ambiant d'au moins 10 °C, utiliser des perches comme barrière pour protéger les rivages et permettre à la matière de s'évaporer. Demander l'avis d'un spécialiste avant d'utiliser des dispersants.

Les recommandations sur les déversements d'eau et les déversements fonciers sont fondées sur le scénario de déversement le plus probable; Toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement d'eau) et la direction et la vitesse du courant peuvent grandement influencer les mesures appropriées à prendre. Pour cette raison, les experts locaux devraient être consultés. Nota: les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les mesures à prendre.

Précautions environnementales: Grands déversements: digue bien en avance sur le déversement de liquide pour récupération et élimination ultérieures. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Section 7 - Manutention Et Entreposage

Précautions de manutention: Eviter tout contact avec la peau. Empêcher l'exposition à des sources d'inflammation, par exemple utiliser des outils anti-étincelles et de l'équipement anti-explosion. Les fumées/vapeurs potentiellement toxiques/irritantes peuvent être développées à partir de matériaux chauffés ou agités. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Prévenir les petits déversements et les fuites pour éviter tout risque de glissade. Le matériel peut accumuler des charges statiques qui peuvent causer une étincelle électrique (source d'allumage). Utiliser des procédures de collage et/ou de sol appropriées. Toutefois, les liaisons et les sols ne peuvent pas éliminer le risque d'accumulation statique. Consulter les normes locales applicables en matière d'orientation. Parmi les autres références figurent l'American Petroleum Institute 2003 (protection contre les inflammations dues aux courants statiques, parafoudres et parasites) ou l'Agence nationale de protection contre les incendies 77 (pratique recommandée sur l'électricité statique) ou CENELEC CLC/TR 50404 (Électrostatique-code de pratique pour éviter les risques dus à l'électricité statique).

Exigences de stockage: Garder le (s) récipient (s) hermétiquement fermé et correctement étiqueté. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des oxydants forts et de toute incompatibilité. Entreposer dans des conteneurs agréés et protéger contre les dommages physiques. Garder les conteneurs bien scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Le stockage intérieur doit respecter les normes OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement rescellés pour éviter les fuites. Les conteneurs vides retiennent les résidus et peuvent être dangereux. Évitez la contamination de l'eau.

Section 8 - Contrôles D'exposition/Protection Personnelle

Les sélections d'équipement de protection individuelle varient en fonction des conditions d'exposition potentielles telles que les applications, les pratiques de manutention, la concentration et la ventilation. L'information sur la sélection de l'équipement de protection à utiliser avec ce matériel, tel qu'il est prévu ci-dessous, est basée sur une utilisation normale et prévue.

Protection respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations de contamination aéroportées à un niveau suffisant pour protéger la santé des travailleurs, un approuvé Respirateur Peut être nécessaire. Fsuies OSHA respirateur Regulations 29 CFR 1910,134 et normes européennes en 141, 143 et 371; Portez un MSHA/NIOSH ou normes européennes en 141, 143 et 371 respirateurs homologués comme un respirateur à filtre demi-visage Equipé de cartouches de vapeur organiques.

Protection des mains: Wear les gants résistants aux produits chimiques sont recommandés. Si le contact avec les avant-bras porte probablement des gants de type gantelet.

Protection oculaire: Lunettes de sécurité avec boucliers latéraux selon les réglementations OSHA de protection oculaire et faciale 29 CFR 1910,133 et norme européenne EN166. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection oculaire. Une protection oculaire appropriée doit être portée au lieu de, ou en conjonction avec des lentilles de contact.

Autres vêtements/équipements de protection: Les vêtements résistants aux produits chimiques et aux huiles sont recommandés. Fournissez le bain d'oeil et la douche de sûreté.

Commentaires: Observez toujours les bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après manipulation du matériel et avant de manger, boire, et/ou fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jetez les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent pas être nettoyés. Pratiquez le bon ménage.

Section 9 - Propriétés Physiques Et Chimiques

Apparence: Liquide	Pression de vapeur: Pas déterminé
Odeur/seuil: pétrole doux/solvant	Densité de vapeur (air = 1): ~ 4
Ph: N.A. (non aqueux)	Gravité spécifique (H₂O = 1, à 4 °C): 0,7-0,9
Point de fusion/point de congélation: N.a.	Hydrosolubilité: Négligeable
Point d'ébullition bas/élevé: 208 ° f/220 ° f	Coefficient de partage: Non disponible
Point d'éclair: >18 ° f	Température d'auto-inflammation: Non disponible
Taux d'évaporation: (acétate de butyle = 1) ~ 3,8	Température de décomposition: Non disponible
Inflammabilité: Inflammables	Viscosité: < 100 centipoise
LLa/ULla: 0,9/6,3 (approximatif)	Volatile: 50%-85%

Section 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité: Ces produits sont stables à température ambiante dans des conteneurs fermés dans des conditions normales de stockage et de manutention.

Polymérisation: La polymérisation dangereuse ne peut pas se produire.

Incompatibilités chimiques: Des bases solides et des acides.

Produits de décomposition dangereux: La décomposition oxydante thermique peut produire oxydes de carbone et traces de composés de carbone incomplètement brûlés.

Section 11- Renseignements Toxicologiques

Corrosion/irritation cutanée: pas de données	Lésions oculaires graves/irritation: pas de données
Sensibilisation respiratoire/cutanée: pas de données	Mutagénicité sur les cellules germinales: pas de données
Cancérogénicité: pas de données	Toxicité pour la reproduction: pas de données
Toxicité spécifique des organes cibles – exposition unique: pas de données	
Toxicité spécifique des organes cibles – exposition répétée: pas de données	
Risque d'aspiration: pas de données	Toxicité aiguë: pas de données
Exposition chronique: pas de données	Effets potentiels sur la santé – divers: pas de données

Section 12 - Informations écologiques

Toxicité: pas de données	Persistance et biodégradabilité: pas de données
Potentiel bioaccumulable: pas de données	

Mobilité dans le sol: Le matériel est très volatile, se partitionnera dans l'air. Ne se partitionnera pas dans les sédiments et les solides d'eaux usées.

Autres effets indésirables: pas de données

Section 13 - Considérations Relatives À L'élimination

Disposition: Sous RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit satisfait aux critères RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait se conformer pleinement aux lois fédérales, étatiques et locales.

Les conteneurs vides conservent les résidus de produit qui peuvent présenter des risques de matière, donc pour ne pas pressuriser, couper, lustrer, souder ou utiliser à d'autres fins.

Retournez les tambours aux centres de remise en état pour un nettoyage et une réutilisation appropriés.

Section 14-Information Sur Le Transport

DOT	IATA	IMDG
Nom de transport: Solution de résine	Nom de transport: Solution de résine	Nom de transport: Solution de résine
UN#: 1866	UN#: 1866	UN#: 1866
HC: 3 PG: II	HC: 3 PG: II	HC: 3 PG: II
ERG: 128	Étiquette de danger:	Étiquette de danger:
Étiquette de danger: Inflammables	Inflammables	Inflammables

Section 15 - Renseignements Réglementaires

Inventaires chimiques: Tous les composants de cette formulation sont énumérés dans AICS, DSL, ENCS, IECSC, Keci, PICCS et TSCA.

EPCRA Section 302: Ce matériau ne contient pas de substances extrêmement dangereuses.

CERCLA: Ce matériel n'est soumis à aucune déclaration spéciale en vertu des exigences de la Loi sur la réponse environnementale globale, la rémunération et la responsabilité (CERCLA).

Contactez les autorités locales pour déterminer si d'autres exigences de déclaration s'appliquent.

CWA/OPA: Ce produit est classé comme huile en vertu de l'article 311 de la Clean Air Act (40 CFR 110) et de la Oil Pollution Act du 1990. Les rejets ou les déversements qui produisent une brillance visible sur les eaux de surface, ou dans les voies navigables/égouts qui conduisent à des eaux de surface, doivent être signalés au Centre national d'intervention (800-424-8802).

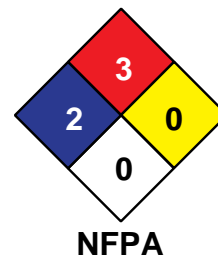
Sara (311/312) catégories de danger à déclarer: Feu. Santé immédiate.

California Proposition 65: Ce produit ne contient pas intentionnellement de produits chimiques qui ont été identifiés par l'état de la Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages de reproduction.

Droit de savoir: Ce produit ne contient pas de produits chimiques sur les listes de RTK dans les États suivants: il, la, mi 293, MN, NJ, PA ou RI.

16 - Autres Informations

HMIS	
H	2
F	3
R	0



Révision: 9

Date de préparation: 5 avril 2017

Glossaire: Conférence ACGIH-américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux; ANSI-American National Standards Institute; TMD canadien-transport canadien de marchandises dangereuses; CAS-Chemical Abstract Service; CHEMTREC-Chemical transport Emergency Center (États-Unis); Renseignements sur les risques liés aux puces chimiques et conditionnement; DSL-Liste intérieure des substances; Concentration EC-équivalente; EH40 (UK)-HSE Note d'orientation EH40 limites d'exposition professionnelle; EPCRA-Loi sur la planification d'urgence et le droit de savoir communautaire; ESL-niveaux de dépistage des effets; SGH-système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques; IHM-service d'information sur les matières dangereuses; IATA-Association internationale du transport aérien; IMDG-Code maritime international des marchandises dangereuses; LC-concentration létale; DL-dose létale; LEL-niveau d'explosion inférieur; NFPA-National Fire Protection Association; OEL-limite d'exposition professionnelle; OSHA-administration de la sécurité et de la santé au travail, département du travail des États-Unis; Limite d'exposition admissible PEL; Sara (titre III)-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds; SARA 313-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds, article 313; Ara-appareil respiratoire autonome; STEL-limite d'exposition à court terme; TCEQ-Texas Commission sur la qualité de l'environnement; TLV-valeur limite de seuil; TSCA-Toxic Substances Control Act Loi publique 94-469; Valeur pondérée en temps TWA; GUE-niveau d'explosion supérieur; US DOT-département américain des transports; SIMDUT-système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Avertissement: L'information contenue dans la présente fiche de données de sécurité (SDD) est considérée comme exacte à la date de la version. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude des données. Puisque l'utilisation de ce produit n'est pas sous le contrôle de Smooth-on Inc., il est de l'obligation de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit pour son application prévue et assume tous les risques et la responsabilité pour son utilisation sûre.

Cette SDD est disposée à se conformer au système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), tel que prescrit par la norme de communication des dangers (29 CFR 1910,1200) des États-Unis (US) et de l'administration de la santé au travail (OSHA). le système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et le règlement (CE) no 1907/2006 de l'Union européenne du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH).

Les classifications du produit chimique conformément au 29 CFR 1910,1200, mot de signal, déclaration de danger et de précaution, symbole (s) et autres informations sont basées sur la concentration énumérée de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non listés ne sont pas «dangereux» selon la norme de communication de danger OSHA (29 CFR 1910,1200), le SIMDUT et EC no 1907/2006 et sont considérés comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale américaine (29 CFR et 40 CFR), du droit canadien (législation de Santé Canada) et de l'Union européenne Directives.